

L'UMP trahit les patrons et les employés victimes de l'islamisation de leurs entreprises

L'islamisation des entreprises privées, on connaît cela depuis des années ! J'ai parlé plusieurs fois sur Riposte laïque de toutes ces offensives musulmanes pour « chariatiser » nos usines, nos bureaux, nos commerces. Pour faire court, je vous renvoie au [« rapport Denécé » qui date de septembre 2005](#), à [l'interview que nous a accordée son auteur](#) et à [l'exposé du syndicaliste Carl Pincemin](#).

Donc depuis plus de cinq ans, nous savons ce qui se passe dans nos entreprises, qu'on en soit client (ce qui concerne tous les Français) ou acteur (ce qui est le cas de la majorité d'entre nous).

Certes, la gauche a parfois de la difficulté idéologique à partager les inquiétudes des petits patrons, mais de là à pousser le bouchon coranique jusqu'à faire [distribuer des calendriers musulmans](#) par un syndicat pseudo-laïque ou à appuyer [des revendications de salles de prières chez Renault et Citroën](#), il y a un pas énorme. Et on cherchera en vain dans le nouveau « programme » du Parti socialiste la moindre proposition sur ce sujet. Avec une première secrétaire qui s'appelle Martine Aubry, rien d'étonnant à cela !

Certes, la droite est plus favorable au patronat. Mais comme le souligne Eric Denécé dans son rapport et dans notre interview, il y a une différence notable d'attitude entre les oligarques mondialistes du CAC 40 qui émargent au discours de la « diversité » UMPS et à la Halde, et leurs gérants, contremaîtres ou franchisés locaux qui se coltinent les barbus, les hijabées et les tapis de prières. Ce n'est ni au Fouquet's ni dans les ministères sarkozystes qu'on doit

affronter les « accommodements déraisonnables » et leurs hordes d'auxiliaires zélés, depuis Louis Schweitzer jusqu'aux idiots utiles du Mrap et aux margoulin's comme Dounia Bouzar qui se font du beurre en vendant des [pseudo-prestations sur le « vivre-ensemble »](#).

Cet abandon total de nos entreprises et de nos lieux de travail (donc de nos lieux de vie au moins 35 heures par semaine) à l'islam politique est donc largement partagé par la droite et la gauche.

Cette offensive coranique et mahométane est gravissime. Dans [une actualisation de son rapport](#), Eric Denécé explique et démontre que rien n'a changé depuis six ans, que ça a même empiré, et que « *l'activisme des islamistes radicaux représente un nouveau risque de nature sectaire qui peut menacer l'intégrité de l'entreprise.* » Et quand une entreprise est menacée, nous sommes tous concernés, patrons, ouvriers ou simples clients et fournisseurs. Plus grave encore, « *certains acteurs économiques sont victimes de la multiplication de pratiques criminelles ayant pour but d'alimenter la cause du djihad.* » Oui, quand une bande de barbus prend le contrôle de tel ou tel secteur d'une entreprise (et Eric Denécé en donne plusieurs exemples), c'est notre sécurité physique qui est menacée.



Je prendrai un exemple en dehors des vols, des détournements

financiers et autres escroqueries que cite l'article d'Eric Denécé, et qui alimentent les caisses de l'islam voire d'activités criminelles. Nos grandes entreprises françaises ont pris l'habitude de délocaliser leurs « hot-lines » téléphoniques ou d'autres services en ligne dans des pays francophones à bas coût, dont le Maroc. Il s'agit entre autres d'opérateurs de téléphonie mobile, de fournisseurs d'accès internet, d'hébergeurs de sites, ou de journaux qui sous-traitent la modération des commentaires de leurs sites internet. Or au Maroc, ces sous-traitants sont totalement infiltrés par des islamistes qui peinent à trouver du travail plus en contact direct avec la clientèle. Donc le Karim ou la Fatima qui va étudier vos appels téléphoniques, éplucher vos e-mails, consulter les IP des contributeurs à votre site internet, ou lire votre commentaire « islamophobe » sur tel site français connaîtra parfaitement votre identité et vos coordonnées. De quoi multiplier les menaces comme celles contre Robert Redeker, voire les assassinats à la Théo Van Gogh !

Quid de ce danger pour nous autres Français résistants à l'islamisme dans les propositions du Parti socialiste ou de l'UMP ? Rien, rien de rien ! Ce simple exemple démontre que les « 26 propositions » de l'UMP sur la laïcité passent totalement à côté de la plaque.

Alors, allons justement voir [ce que nous propose l'UMP pour contrer l'islamisation](#) dans nos entreprises. Et nous pourrions aisément démontrer que les conclusions que nous allons faire s'appliquent à leurs autres propositions.

Le titre du chapitre est déjà un monceau de tartufferie à lui seul : « *Liberté religieuse et vivre ensemble dans l'entreprise* ». On croirait lire du Dounia Bouzar, du Tariq Ramadan ou du Mohamed Moussaoui !

Et la première proposition est : « *permettre aux entreprises, pour des raisons précises, d'intégrer dans leur règlement intérieur des dispositions relatives au port de tenues et signes religieux.* »

Voilà une chose qui pourrait me plaire à priori, puisque je

l'avais moi-même proposée, et cela réglerait des problèmes comme celui du Gîte des Vosges ou de bien d'autres entreprises.

Mais non, car l'UMP s'empresse d'ajouter une phrase qui annihile totalement mes espérances : « *Le dispositif devra être précisément libellé afin de ne viser, conformément à l'état de la jurisprudence, que des limitations nécessaires et proportionnées aux fins de bonne exécution du contrat de travail.* »

Patatras !

1. On se réfère à « l'état de la jurisprudence » actuelle, donc à quoi ça sert de proposer de nouvelles lois si c'est pour qu'elles collent non seulement aux anciennes, mais aussi à l'interprétation très orientée que leur ont donné les juges ?

2. La notion de « limitations nécessaires et proportionnées aux fins de bonne exécution du contrat de travail », etc. C'est EXACTEMENT l'argument qu'utilisent les prosélytes musulmans, les Dounia Bouzar, la Halde, les juges pour casser tout règlement intérieur et toute décision de laïcité et de neutralité par les patrons !

Un exemple. Vous embauchez une commerciale, et soudain, un beau matin, elle commence à porter le hijjab et à refuser de serrer la main des clients masculins. Vous imaginez les conséquences pour l'image de la boîte et le chiffre d'affaire (donc pour vos salariés, qu'ils soient de gauche ou de droite...). Et alors ? Les juges vous diront que cette soldate de l'islam appuyée par le Mrap ou je ne sais quelle officine islamique exécute parfaitement son boulot et par conséquent que votre « limitation » n'est aucunement « proportionnée ».

Donc finalement, c'est le statut quo actuel que permet l'UMP, et comme je le prévoyais, les patrons seront aussi désemparés juridiquement qu'auparavant face aux barbus et aux voilées.

Deuxième proposition de Jean-François Copé et de ses amis : « *permettre aux entreprises d'intégrer dans leur règlement intérieur des dispositions encadrant les pratiques religieuses (prière, restauration collective...).* »

Exit les salles de prières et les cantines sans porc ? Pas du tout, parce que l'UMP ajoute que *« comme pour la proposition précédente, le dispositif sera nécessairement législatif et pourra s'inspirer de la jurisprudence en vertu de laquelle un salarié ne peut exiger de son employeur le respect de la manifestation de ses convictions religieuses en l'absence de mention du fait religieux dans le contrat de travail. »*

Cette phrase sinieuse à souhait fera les délices des avocats du Mrap et des barbus, puisqu'on peut la retourner quand on la rapproche de l'alinéa de la proposition précédente. En effet, la « mention du fait religieux » dans le contrat de travail sera invalidée au nom de la laïcité et des lois européennes supranationales, et en leur absence, on retombera dans les chicaneries de marchands de tapis (de prières) évoqués précédemment.

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ? Une seule proposition aurait largement suffi : les employeurs pourront interdire à leurs employés, clients et fournisseurs toute manifestation de l'appartenance religieuse ou toute dérogation ou accommodement pour motif religieux au sein de leurs établissements. Ils pourront prendre toute mesure préventive à cet effet.

Pour ma part, j'avais fixé la barre de ce qu'il convient de faire dans nos entreprises à partir de deux expériences vécues.

La première, c'est quand, il y a plus de vingt ans, j'avais reçu en entretien d'embauche une jeune femme fort qualifiée. Rien à redire sur l'adéquation au poste souhaité. Mon impression était donc favorable, et j'en suis arrivé naturellement à détailler les conditions de travail. J'ai expliqué à la candidate qu'exceptionnellement, nous devons travailler le samedi ou le dimanche pour des raisons purement techniques : installer des systèmes informatiques quand l'entreprise était à l'arrêt si nous ne pouvions procéder autrement. Ça n'arrivait guère que cinq à dix fois par an. La jeune candidate m'a dit qu'elle ne pourrait pas travailler le samedi pour cause de shabbat hébraïque. Je me suis alors levé

en mettant fin à l'entretien et en proposant à cette postulante de la raccompagner à la porte. Elle s'est immédiatement ravisée et a dit que sa revendication religieuse n'était pas rédhibitoire. Nous l'avons finalement embauchée, et elle a travaillé le samedi comme tout le monde quand il le fallait.

La seconde expérience que je connais est celle d'un gérant d'une brasserie alsacienne en Bretagne. Mais ça pourrait être tout autant une crêperie bretonne en Alsace, un restaurant berbère à Paris ou un Quick non halal à Lyon. Ce patron, pourtant d'origine marocaine et musulmane, expliquait aux candidats à l'embauche qu'il fallait évidemment cuisiner ou servir le porc et le vin sans rechigner pour travailler dans sa brasserie. Mais il allait au-delà : il demandait aux postulants qu'il supposait musulmans s'ils pratiquaient le jeûne du mois de ramadan. Pourquoi ? Parce qu'il n'avait nulle envie qu'un mois par an, il soit embêté par des employés qui veulent partir avant l'heure, qui somnolent toute la journée (avec tous les risques d'accident du travail que cela comporte), qui se montrent d'un caractère de cochon avec les clients et qui manifestent peu ou prou leur rigidité religieuse au sein de l'entreprise. Ce patron posait d'autres questions insidieuses pour éviter tout problème d'« accommodements déraisonnables » ultérieurs. C'était parfaitement illégal, et il le savait bien, mais il devait préserver l'entreprise que le propriétaire lui avait confiée, ainsi que l'ensemble du personnel et de la clientèle.

Je ne suis pas sûr que ce patron pourrait agir de la sorte de nos jours face au harcèlement des islamistes, de leurs organisations, et des idiots utiles « antiracistes » ou judiciaires. Je ne suis pas sûr que mon attitude face à la candidate juive ne me traînerait pas devant les tribunaux si je la reproduisais maintenant. Mais je sais que nous avons tous deux raison, parce que nous voulions protéger nos entreprises respectives et leurs personnels.

Les deux propositions de l'UMP reviennent-elles à ce bon sens, à la fois républicain, humaniste et consciencieux ? Pas du tout. L'UMP ne répond pas à mes deux critères, l'UMP ne fait

qu'entériner le statu quo ante qui ouvre largement la porte de nos entreprises privées à l'offensive des musulmans radicaux.

Troisième proposition du parti de Nicolas Sarkozy et de Jean-François Copé : « *organiser une formation spécifique pour les responsables de ressources humaines et les inspecteurs du travail.* » Aucun intérêt, puisque les deux propositions précédentes encadrent totalement cette « formation » dans le sens du respect faux-cul de la « liberté religieuse ».

Et dernière proposition : « *élaborer un guide des bonnes pratiques de la liberté religieuse et du vivre ensemble dans les entreprises* ». Là encore, rien que les mots « liberté religieuse » et « vivre ensemble » font pencher l'UMP davantage dans le camp de Dounia Bouzar et autres tartuffes de l'islam politique que dans celui de notre identité républicaine et laïque.



Les deux alinéas qui suivent confirment mes craintes.
« Ce guide pourrait être préparé par les associations de directeurs des ressources humaines, en lien avec les partenaires sociaux et, éventuellement, avec la conférence des ministres du culte. »
Des « partenaires sociaux » qui distribuent des calendriers

musulmans et qui appuient des revendications de salle de prières ? Des « ministres du culte » à la mode Tareq Oubrou ou autres UOIF qui viendraient dire à nos patrons ce qu'ils doivent faire ? C'est du foutage de gueule !

« Ce guide aiderait les entreprises à adopter des références pour concilier liberté religieuse, bonne exécution du contrat de travail et « vivre ensemble » dans les entreprises. »

Et la boucle est bouclée ! L'UMP n'a pas apporté le début de l'ombre d'une aide aux patrons et aux employés victimes de l'offensive islamique (et parfois islamiste) dans leurs établissements. Adieu rapport Dénécé, adieu belles promesses de Sarkozy en 2007 ! Et l'UMP veut nous faire croire qu'elle nous refera le coup de Jarnac en 2012 ?

Ca ne marchera pas, puisque que nous voyons comme le nez au milieu de la figure que l'UMP ne fait que des moulinets avec les bras pour faire croire qu'elle veut lutter contre l'islamisation. Mais dans les faits et dans le concret, elle pisse dans son pantalon comme tout le reste de la classe politique (hors Front national) pour ne pas heurter les fous d'Allah et tous leurs agents dormants ou réveillés. D'ailleurs si l'UMP détenait la pierre philosophale contre l'islamisation, pourquoi n'en a-t-elle pas fait usage depuis plus de dix ans qu'elle est au pouvoir ?

Patrons, employés et ouvriers, ne comptez pas sur l'UMP qui vous a trahi et qui s'apprête à le faire encore en bonimentant pour 2012 comme Sarkozy l'a fait pour 2007. Si vous voulez débarrasser vos entreprises des barbus, des voilées, des tapis de prières, du halal et des zombis du ramadan, comptez d'abord sur vous-mêmes, organisez la résistance localement, et sachez que la majorité de nos concitoyens sont à vos côtés. Peuple de France, retrouve ta fierté et ne te laisse pas marcher sur les pieds par les nouvelles troupes d'Allah et de Mahomet ! Entre la charia et la liberté, il n'y a pas de demi-mesure, il n'y a aucun « accommodement déraisonnable » possible.

Et pour ceux et celles qui sont encore préservés, imaginez que demain, c'est la loi islamique qui va régler votre

quotidien au travail. Utopie ? Non pas du tout, car comme le dit l'UMP dans l'introduction de son rapport, le parti de Sarkozy et de Copé veut que la France soit « ouverte aux apports des religions et des croyants dans notre société ». Or quel est « l'apport » de l'islam dans notre société, à part la charia et une bêtise superstitieuse abyssale ?

Le choix de société pour 2012 ne sera pas entre le PS, l'UMP ou le FN, mais entre la France que nous aimons dans chacune de nos entreprises, avec ses traditions et ses acquis, et une idéologie imbécile et étrangère à nos deux millénaires de civilisation. C'est ce clivage que l'UMP refuse de voir, et donc il n'est pas étonnant qu'elle se contente dans un but purement électoral de faire semblant de nous défendre face à l'offensive islamique tout en lui ouvrant encore plus grand les portes de notre pays.

Entre Marianne et Mahomet, l'UMP a choisi de ne pas choisir. Donc de continuer de prostituer notre bien-aimée Marianne au harem de Mahomet. Pensez-y, ouvriers et patrons, car il est minuit moins cinq et demain ce seront vos enfants, vos filles, vos garçons qui paieront le prix à Allah si nous ne mettons pas un coup d'arrêt définitif à l'islamisation de notre pays.

Comment ? Christine Tasin et Fabrice Robert (entre autres) ont les bonnes réponses, contrairement à l'UMP et encore plus au PS. Écoutez leurs propositions, et comparez ensuite avec le charabia des 26 propositions de Copé et de Sarkozy :

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xhys9q_conference-de-presse-identitaires-riposte-laique-riposte-republicaine_news[/dailymotion]

Roger Heurtebise